



Ce document, extrait du Guide de saisie Viesion, présente de façon succincte les étapes de saisie du CER.





Г

RESUME DU GUIDE DE SAISIE DES C.E.R LOGICIEL VIESION

	Priorité : il est nécessaire de sélectionner dans le menu déroulant une information qui				
	permettra au secrétariat insertion d'avoir une information sur la priorité à apporter au				
	traitement du CER. Cette indication ne figure évidemment pas dans le CER éditable.				
	Situation actuelle et actions mises en œuvre depuis le dernier CER				
	 Pour faciliter la prise de décision du service quant au CER, il convient de faire apparaître dans cette rubrique les éléments suivants : Age, situation familiale, logement, mobilité (si permis/véhicule), antériorité dans le dispositif, antériorité de l'accompagnement avec ce référent Synthèse/historique du parcours de manière succincte Rappel des objectifs du dernier CER Mettre en avant les faits faits/actions/étapes/évènements marquants depuis le dernier CER Pour les TNS : rappeler l'antériorité de l'accompagnement TNS + dynamique chiffre d'affaires + ressources attendues pour sortir du RSA (prise en compte des abattements) Evaluation commune du parcours De manière synthétique, les éléments attendus doivent évoquer et analyser ce qui a été possible / ce qui ne l'a pas été pour la personne / pour le référent. Les ressources qui a pu faire frain 				
	ont pu etre mobilisees, ce qui a pu faire frem				
	🍘 Chix Gatenay X 📮 Bureau 2019 X 🖕 Crier un CBR-C007 - WeSION E: X + 🗸 🔶				
Les objectifs sont	← → C ① ● viesion.fr/contrat/create?individuid=200998typeid=2 LP ☆ 第 □ ② : IFSE *** Portal Visibilities D GE *** Portal Visibilities D GE *** Portal Visibilities				
regroupés dans une					
liste de choix					
nrédéfinis qui fivent					
le thème Si 3	Objectifs				
objectife cont	Selectionez un objectif Uli Partiellement NC Non				
ótablic vous	Date d'échéance				
utilisoroz 2 fois lo	Appliqué a Bénéficaire				
manu " Ajoutor un	0				
menu « Ajouter un					
objectii », en bas a	Etapes				
gauche de chaque	Positionnements				
pave « Objectir ».					
	🕂 🖓 Tapez (c) pour effectuer une recherche 🕅 🕐 🕅 🧰 🎒 🛄 🚺				
	Vous pouvez effacer un objectif du CER en utilisant la corbeille				
	Objectifs : Le référent décline chaque action envisagée (menu déroulant) en objectifs :				
	ce que la personne doit réaliser, ce que le référent doit réaliser Il est attendu au				
	moins un objectif nar CER. Pour rannel la mobilisation des diagnostics (Formation				
	Création d'activité. Regain etc) doit évidemment être mentionnée dans les objectifs (+				
	saisie d'« étape ») avec la demande scannée dans le dossier BRSA sur Viesion. Ces				
	opérations sont réalisées par le référent.				



Au terme de la co-élaboration des objectifs, vous devez recueillir l'accord de la personne sur la rédaction du CER et compléter par du texte libre la zone « expression de la personne accompagnée » avant d'enregistrer le contrat.

Le recueil de l'accord de la personne sur le CER 1er cas : le dossier bénéficiaire un numéro de téléphone (portable), et le bénéficiaire dispose de ce téléphone au moment de l'entretien => vous recueillez son accord par voie de sms Cette solution est toujours préférable dès qu'elle est techniquement possible, puisqu'elle permet une opposabilité de l'accord en cas de contestation ultérieure par le bénéficiaire. Dans ce cas, laisser la case à cocher « NC » et poursuivre votre saisie jusqu'à l'enregistrement du CER. Le recueil de l'accord s'effectue sur un CER enregistré.				
Accord Bénéficiaire	Oui	NC	Non	
2 ^e cas : dans tous les autres cas (pas de numéro de téléphone connu, téléphone connu mais pas de téléphone pendant l'entretien,) => vous recueillez son accord par la « case à cocher » Dans ce cas, indiquer « oui » ou « non » dans la case à cocher et terminer votre saisie. Accord Bénéficiaire Oui NC Non				

	Expression de la personne accompagnée : Le référent invite la personne à exprimer ce qui n'a pas						
	été dit jusqu'alors. Il est attendu du référent qu'il invite la personne à exprimer ce qu'elle souhaite						
	faire savoir de sa situation, de son parcours, des actions conduites ; si elle a une demande						
Finalisation	on personnelle ou particulière à faire valoir. Si la personne ne souhaite rien évoquer, il est nécessaire						
des saisies	d'en faire mention.						
	Note référent : Le service transmet ici des informations au référent sous forme de pistes d'au						
	propositions en complément de la décision commentée du Département. Le référent prend						
	systématiquement connaissance du retour du Département (décision commentée + note pour le						
	référent). Le référent laisse donc cette zone vide.						
	Utilisez la fonction « Fusion » située à droite de l'écran						
	Etant donné que le CER, à cet instant, n'a pas été validé ou invalidé, le modèle d'édition à utiliser dans						
	la liste de choix est « CER sans décision »						
	 CER sans décision : le CER vient d'être élaboré 						
	 CER décision valide : le CER a été validé par le Service Insertion / Département 						
Edition	\circ CER décision non valide : le CER n'a pas été validé par le Service Insertion /						
	Département.						
	 Un 4^e modèle, CER vierge, est en ligne, pour la gestion des modes dégradés 						
	Ces 3 premiers modèles de CER partagent l'essentiel des rubriques, mais selon les situations, des						
	mentions sont portées dans les modèles pour gérer les 3 situations.						
	Il est donc important d'utiliser le bon modèle au bon moment, il n'y a pas de restriction prévue par						
	le logiciel à l'utilisation d'un modèle ou un autre.						
	•						









	Action utilisateur	Etat du CER	
1	Elaboration du CER par le référent et le bénéficiaire.	Le CER est dans l'état « CER proposition ».	
2	Transfert par le référent au service insertion.	LE CER est dans l'état « soumis à l'étude ». Le contrat n'est plus modifiable par le référent.	
	Le service insertion transmet en commission.	Le CER est dans l'état « étude approfondie en commission ».	
3.1	La commission donne son accord, le service insertion valide le CER. La commission ne donne pas son accord, le service insertion invalide le CER.	Le CER est dans l'état « Validé ». Le CER est dans l'état « Non validé ».	Les états du
	Le service insertion transmet au chef de service.	Le CER est dans l'état « Attente de décision ».	CER
3.2	Le chef de service donne son accord. Le chef de service ne donne pas son accord.	Le CER est dans l'état « Validé ». Le CER est dans l'état « Non validé ».	

Version n°1 du 3/05/2023	PAGE 5/5
--------------------------	----------